

Nouveau manuel d'artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Nouveau manuel d'artillerie : règlement du 17 avril 1869 pour le service des bouches à feu / Titre I et II, Théorie d'artillerie sur l'instruction à pied, école de mousqueton, école de peloton, le service des bouches à feu ... la manoeuvre des canons de 4 et de 12 rayés de campagne, des obusiers de 12 et de 10 c., l'école de peloton de la pièce, etc ... ;Suivi de l'Instruction sur le service du canon à balles dit "Mitralleuse"..

Adresse bibliographique : Limoges : Ardant et Thiébaud, vers 1871

Description matérielle : 351 p. ; 14 cm

Autre variante du titre : [Théorie d'artillerie sur l'instruction à pied, école de mousqueton, école de peloton, le service des bouches à feu ... la manoeuvre des canons de 4 et de 12 rayés de campagne, des obusiers de 12 et de 10 c., l'école de peloton de la pièce, etc ...]

Sujet(s) : Règlement. Artillerie

France

1869

Artillerie

règlement

France

1869